

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20 mai 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-six mai à 19h00

Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Date de la séance
26 mai 2026

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Laurent Weinreich, Jean-Michel Eude, Sabrina Clermont, Pierre Carrel, Edith Aubert, Christian Asse, Marinette Lebon, Eric Huet, Murielle Knoll Gombert, Béatrice Gautier, Catherine Letellier, Delphine Besson, Corentin Riou, François Magne, Anne Fablet Renaut, Maxime Soubien-Cliquet, Mathilde Bertho, Cyril Manson, Marine Dubois, Nesrine Langin, Arthur Carpentier, Quentin Blanchard, Guillaume Legrand.

En exercice : 29
Présents : 27
Pouvoir : 2

Excusés : Véronique Gicquel-Auzannet, François Jamrot

Votants : 29

Pouvoirs :
Véronique Gicquel-Auzannet a donné pouvoir à Thierry L'huillier
François JAMROT a donné pouvoir à Corentin Riou

Murielle KNOLL GOMBERT est désignée secrétaire de séance.

DEL2026_05_12

AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Vu la délibération DEL2026_05_09 adoptant le Compte Financier Unique

Vu les articles L1612-32 et R1612-52 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du Comité Syndical Intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint Benoît d'Hébertôt en date du 10 décembre 2025 approuvant l'adhésion de de la commune de Pont-l'Évêque au 1^{er} janvier 2026

Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025 de la commune dont les résultats, conformément au compte financier unique, se présentent comme suit :

SIED1 30700-LUZES (4102) - Réf. 309355

	Résultats cumulés au 31.12.2024	Part affectée a l'investissement	Résultats 2025	Résultats cumulés au 31.12.2025	Report 2025	Résultats Cumulés Réels
Investissement	-52 816,11		-63 278,69	-116 094,80		-116 094,80
Exploitation	216 413,61	- 92 350,85	106 665,47	230 728,23		230 728,63
			43 386,78			114 633,83

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-200086379-20260526-DEL20260512

LE CONSEIL MUNICIPAL

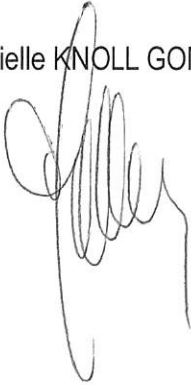
A l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE** d'arrêter les résultats suivants et de les transférer au Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint Benoît d'Hébertôt :
 - Déficit cumulé d'investissement de 116 094,80 €
 - Excédent de fonctionnement cumulé de 230 728,63 €

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Murielle KNOLL GOMBERT



Le Maire


Jeremy ROSEAU

